



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N°121916223-20231116-DEL-2023083A-DE
Date de télétransmission : 07/10/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023

Date de convocation : 10 novembre 2023
Date d'affichage : 10 novembre 2023
Nombre de membres en exercice : 35
Présents : 28
Votants : 32

Délibération n° VI-DEL-2023-083
Annule et remplace

Objet : Motion pour combattre à Etampes l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les formes de racisme

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Maïram SY représentée par Mme Sana AABIBOU, M. Jean-Michel JOSSO représenté par Mme Françoise PYBOT, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M. Tarik MEZIANE.

ETAIENT ABSENTS : M. Fouad EL M'KHANTER, M. Franck COENNE, Mme Kadiatou LY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE.

M. Mathieu HILLAIRE expose ce qui suit :

Élus du Conseil municipal d'Étampes, nous rappelons notre attachement aux principes républicains, notre engagement constant pour la liberté, l'égalité et la fraternité, ainsi que notre détermination à combattre sans relâche toutes les formes de racisme et de discrimination.

Conscients de la persécution des juifs à travers l'histoire et garants de la transmission des leçons universelles de l'Holocauste, nous mesurons le danger que représente la recrudescence des actes antisémites en France.

Depuis les attaques du Hamas le 7 octobre 2023, 1159 actes ont été recensés, soit le triple des actes commis en 2022.

Nous assistons à l'importation du conflit israélo-palestinien en France provoquant une recrudescence des actes et propos antisémites mais aussi d'une islamophobie rampante.

Cette islamophobie se propage de plus en plus vite alors que des médias de l'Hexagone, en particulier certaines chaînes d'information en continu, analysent le conflit Israël-Hamas sous le prisme exclusivement religieux et cherchent honteusement à rendre la communauté musulmane responsable de cette montée de l'antisémitisme.

Nos concitoyens de confession musulmane subissent un déferlement décomplexé de haine qui s'exprime sur les réseaux sociaux, sur des médias de grande audience, et dans les prises de parole de personnalités politiques et publiques qui incitent ouvertement à la haine.

Cet acharnement islamophobe et antisémite nuit au vivre ensemble en stigmatisant une partie de la communauté nationale.

Nous rejetons et luttons contre les déclarations antisémites de la même manière que nous rejetons et luttons contre les propos islamophobes sur nos chaînes de télévision. Ces expressions ouvertement racistes semblent malheureusement ancrées dans les mœurs de certains chroniqueurs, à l'instar de l'éditorialiste Pascal Perri, qui évoquait sans sourciller « un antisémitisme couscous » dans la matinale de LCI.

Étampes, riche de la diversité de sa population, doit former un rempart implacable contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie. Nous devons à nos concitoyens de confession juive et musulmane, le soutien et la protection qu'ils méritent. Nous devons construire des ponts là où s'érigent des barrières et mobiliser, chaque fois que nécessaire, les instances d'unité, de dialogue et de fraternité dont nous disposons.

Considérant la recrudescence des actes et propos antisémites et islamophobes ;

Considérant que, par délibération du 16 décembre 2020, le Conseil municipal a créé un comité consultatif des cultes ;

Considérant que la complexité de la situation nationale et internationale appelle les élus municipaux à la retenue, à un discours équilibré et nuancé, qui ne bascule pas dans l'univocité, ni dans la caricature, ni dans l'indignation à géométrie variable ;

Considérant la nécessité de faire vivre le dialogue inter-religieux à l'échelle de la ville d'Étampes ;

Considérant l'urgence à manifester publiquement l'esprit de concorde, d'unité et de fraternité qui doit animer notre ville ;

Considérant que le Maire a d'ores et déjà reçu les représentants de la communauté juive, en date du 13 novembre dernier ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'appeler à l'organisation, dans les prochains jours, d'une manifestation étampoise contre l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les formes de racisme ;

D'appeler la majorité à associer à l'organisation et au déroulement cette initiative l'ensemble des groupes politiques ; l'ensemble des représentants des cultes ; l'ensemble des partenaires sociaux et des associations intéressées à la paix et au dialogue inter-religieux ;

- D'appeler à la réalisation d'un plan de sensibilisation, de prévention et de lutte contre les actes islamophobes, antisémites et racistes, dont le contenu, les axes et les actions concrètes seront présentées au prochain Conseil municipal ;

- De demander au Maire de bien vouloir communiquer aux membres du Conseil municipal la composition actuelle du comité consultatif des cultes, ainsi que les dates auxquelles il s'est réuni depuis sa création ; D'appeler à la réunion en urgence de ce comité consultatif des cultes, en vue d'échanger sur la question du conflit Israélo-Palestinien, et sur la progression des actes racistes, antisémites et islamophobes ; De demander à ce que l'ensemble des groupes politiques soient, à titre exceptionnel, associés à cette réunion du comité consultatif des cultes.

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,**

Par 18 voix (MM MEJERI, ZOGBA, SIGMAN, GHENAÏM, BAYART, MEZIANE, HILLAIRE, CORBEL, MARCELIN, TURLOTTE, MMES AABIBOU, SY, KEBELI, TARTARIN, ROYERE, TRAN QUOC HUNG, BINET-DEZERT, COMMEIGNE) approuvent la motion pour combattre à Etampes, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les formes de racisme présentée par Mme BINET-DEZERT, 14 voix (MM MARLIN, DALLERAC, HEBERT, KEÏTA, JULISSON, JOSSO, NOLLEAU, MMES MAZURE, PYBOT, GIRARDEAU, DELAGE, PABOUDJIAN, LEROY, AÏD) s'abstiennent.



**Franck MARLIN
Maire d'Étampes**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :01 DEC 2023..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.